

**2010/2914 - Acceptation de la réduction du délai légal de transmission en raison de l'urgence de la décision soumise à délibération – Dossier n° 2010/2913 : « Avis du Conseil municipal de Lyon sur le projet d'extension des compétences exercées par le Grand Lyon portant sur l'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications »**  
(Direction des Assemblées) (BMO du 25/10/2010, p. 2111)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

(Adopté.)